

Index Global Reporting Initiative – Contenu



La vie est plus radieuse sous le soleil

La Global Reporting Initiative (GRI) (Initiative mondiale sur les rapports de performance) offre aux organisations un cadre leur permettant de communiquer l'incidence de leurs activités sur l'économie, l'environnement et la société. Notre [Rapport sur la durabilité 2020](#) a été préparé en conformité avec les critères « essentiels » des lignes directrices de la GRI. Le tableau ci-dessous fait état de nos déclarations d'information liées à ces lignes directrices. En plus du rapport, d'autres éléments d'information associés à la GRI se trouvent dans notre [Notice annuelle](#) (NA), notre [Circulaire d'information de la direction](#) (CID), notre [Rapport annuel](#), nos [Règles de conduite](#), notre [réponse à la demande d'information annuelle du Carbon Disclosure Project](#) (CDP) et notre [Déclaration sur le soutien apporté à la collectivité](#) (DSAC).



Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
102-1	Nom de l'organisation	Sun Life
102-2	Activités, marques, produits et services	Rapport sur la durabilité – page 7
102-3	Emplacement du siège social	Quatrième de couverture
102-4	Emplacement des activités	Rapport sur la durabilité – page 7
102-5	Nature du capital et forme juridique	Notice annuelle – page 3
102-6	Marchés où l'organisation exerce ses activités	Rapport sur la durabilité – page 7
102-7	Taille de l'organisation	Rapport sur la durabilité – page 7. Rapport annuel – page 17
102-8	Information sur les employés et autres travailleurs	Rapport sur la durabilité – pages 7, 35, 54. DSAC – page 9
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Rapport sur la durabilité – pages 38, 40
102-10	Changements importants de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Notice annuelle – pages 4, 5
102-11	Démarche ou principe de précaution	Rapport sur la durabilité – pages 26, 28, 41, 42, 45, 46
102-12	Initiatives externes	Rapport sur la durabilité – pages 8, 24, 26, 27, 37, 42 – Contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable
102-13	Affiliations à des associations	Rapport sur la durabilité – pages 27, 37, 42, 47, 50
102-14	Déclaration du chef de la direction	Rapport sur la durabilité – pages 5, 6
102-15	Conséquences, risques et possibilités clés	Ensemble du rapport sur la durabilité
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Rapport sur la durabilité – pages 7, 37, 38, 45, 49, 50. Règles de conduite
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou répondre aux préoccupations concernant l'éthique	Rapport sur la durabilité – page 49. Règles de conduite
102-18	Structure de gouvernance	Rapport sur la durabilité – pages 8, 49, 51. Circulaire d'information de la direction – pages 28-45
102-19	Délégation des pouvoirs	Rapport sur la durabilité – page 8
102-20	Responsabilité de la direction sur les questions économiques, environnementales et sociales	Rapport sur la durabilité – pages 8, 51
102-21	Consultation des parties prenantes sur les questions économiques, environnementales et sociales	Rapport sur la durabilité – page 52
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Circulaire d'information de la direction – pages 28-43, 48-58
102-23	Président de l'instance supérieure de gouvernance	Circulaire d'information de la direction – pages 30-32
102-24	Nomination et sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance	Circulaire d'information de la direction – pages 28-40
102-25	Conflits d'intérêts	Circulaire d'information de la direction – pages 31, 42-43
102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la détermination de la mission, des valeurs et de la stratégie	Rapport sur la durabilité – pages 8, 49, 51
102-27	Savoir collectif de l'instance supérieure de gouvernance	Rapport sur la durabilité – pages 46, 50
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	Rapport sur la durabilité – pages 45, 46
102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la communication de l'information sur la durabilité	Rapport sur la durabilité – pages 8, 51
102-35	Politiques de rémunération	Circulaire d'information de la direction – pages 5, 22-24, 59-62, 69-92
102-36	Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information de la direction – pages 59, 60, 69-92
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Circulaire d'information de la direction – pages 22-24
102-40	Liste des parties prenantes	Rapport sur la durabilité – page 52. Index GRI

Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
102-41	Conventions collectives	Ne s'applique pas. Les employés de la Sun Life ne sont pas représentés par des syndicats ni couverts par des conventions collectives.
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Rapport sur la durabilité – page 52
102-43	Méthode d'engagement des parties prenantes	Nous consultons nos parties prenantes par différents moyens, dont les suivants en 2020 : Clients : Sondages sur l'expérience Client; groupes de discussion; autres canaux de commentaires (en personne, applis mobiles, courriel, médias sociaux, centres d'appels, site Web); communautés en ligne; tests de sites Web auprès d'utilisateurs, processus de résolution des plaintes. Employés et conseillers : Sondage sur l'engagement et sondages ponctuels; activités de formation et de perfectionnement; forums en ligne et médias sociaux à l'interne; rencontres d'équipe et rencontres individuelles avec le gestionnaire; programme de rétroaction de sources multiples; évaluations du rendement; réunions d'employés avec les hauts dirigeants; ligne éthique; réseaux d'intégration internes; comité de réflexion sur la génération Y. Actionnaires, investisseurs, analystes : Assemblées annuelles; conférences téléphoniques et webdiffusions sur les résultats trimestriels; participation à des conférences; réunions avec les groupes d'investisseurs; participation à des sondages. Organismes communautaires et leurs membres : Présence dans la collectivité; parrainage; dons et bénévolat des employés et des conseillers; relations avec les médias. Fournisseurs : Processus de demande de soumission; réunions et mises au point périodiques; gestion continue des relations; évaluation du risque que posent les fournisseurs; programme Diversité des fournisseurs. Autorités publiques, organismes de réglementation, associations professionnelles : Participation aux processus de consultation, aux conférences et aux événements; adhésion et participation à des associations professionnelles et de l'industrie; comité d'action politique de la Sun Life (Sun Life PAC) aux États-Unis.
102-44	Principales questions et préoccupations soulevées	Les sujets pertinents figurent aux pages 2 et 52 du Rapport sur la durabilité. Ces sujets ainsi que d'autres éléments et préoccupations clés sont discutés dans le rapport dans le cadre des méthodes d'engagement des parties prenantes.
102-45	Entités prises en compte dans les états financiers consolidés	Rapport annuel – page 10
102-46	Détermination du contenu du rapport, des sujets et des périmètres	Rapport sur la durabilité – pages 51, 52. Index GRI Principales étapes de notre processus d'analyse de pertinence pour déterminer le contenu du rapport : <ul style="list-style-type: none"> • Nous écoutons et consultons les parties prenantes internes et externes tout au long de l'année par différents moyens (voir l'indicateur 102-43). • Nous effectuons une analyse de pertinence. • Nous examinons les tendances, les normes et les meilleures pratiques de durabilité de l'industrie. • Nous considérons les cadres et les standards de présentation internationaux, notamment ceux de la Global Reporting Initiative (GRI), du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et des objectifs de développement durable. • Nous cherchons à obtenir une rétroaction concernant notre Rapport sur la durabilité. • Nous étudions divers groupes de parties prenantes sur la durabilité pour mieux comprendre leurs intérêts et l'information dont ils ont besoin. • Nous participons à des activités et à des forums externes sur la durabilité.
102-47	Liste des thèmes pertinents	Rapport sur la durabilité – pages 51, 55
102-48	Reformulation des renseignements	Reformulation des renseignements indiquée aux pages 29, 53, 54, 56 du Rapport sur la durabilité
102-49	Changements apportés à la communication de l'information	Aucun changement
102-50	Période couverte	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020
102-51	Date du dernier rapport	Mars 2020
102-52	Cycle considéré	Annuel
102-53	Point de contact pour toute question sur le rapport ou son contenu	durabilite@sunlife.com
102-54	Demandes pour une communication de l'information conforme aux lignes directrices de la GRI	Rapport sur la durabilité – page 51. Index GRI
102-55	Index du contenu GRI	Accessible sur sunlife.com/durabilite
102-56	Vérification externe	Rapport sur la durabilité – pages 51, 55
SUJETS PERTINENTS		
Sécurité financière		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 12. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 12 Responsabilités : La responsabilité pour la sécurité financière est partagée par tous les secteurs.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 13, 14
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 13, 14
SLF-1	Nombre de contrats de microassurance émis (Asie)	Rapport sur la durabilité – page 53
SLF-2	Nombre de décisions financières avantageuses prises par les Clients au Canada pour leur sécurité financière	Rapport sur la durabilité – page 53

Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Santé du Client		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – pages 16. Périmètres – externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 16 Responsabilités : La responsabilité pour la santé du Client est partagée par tous les secteurs.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 15, 17, 53
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – page 17
SLF-3	Nombre de décisions avantageuses prises par les Clients au Canada pour leur santé et leur mieux-être	Rapport sur la durabilité – page 53
Mieux-être des employés		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 18. Périmètres – internes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 18 Responsabilités : Une communauté de praticiens soutient notre stratégie de mieux-être et nos projets clés à l'échelle mondiale, tandis que des équipes d'avantages sociaux et de mieux-être mettent en place et gèrent les programmes à l'échelle régionale. Nos équipes d'Amérique du Nord sont appuyées par plus de 130 ambassadeurs bénévoles du mieux-être qui font la promotion de la santé et organisent des activités soutenant nos priorités en matière de mieux-être. Dans nos marchés en Asie, des activités de mieux-être sont organisées par des comités sociaux à l'échelle locale. Nos gestionnaires jouent également un rôle important dans la promotion d'une culture du mieux-être.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 15, 19, 20, 53
403-2	Types et taux de blessures, maladies du travail, journées perdues, absentéisme, nombre de décès liés au travail	Taux d'absentéisme – voir le Rapport sur la durabilité à la page 53
Mieux-être de la collectivité		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – pages 21. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 21 Responsabilités : Pour que nos programmes demeurent alignés sur nos lignes directrices d'entreprise, un comité d'octroi des dons formé de dirigeants examine les demandes provenant d'organismes de bienfaisance enregistrés. Le comité fait approuver les demandes de don représentant une valeur importante par le comité de la gouvernance, des placements et de la révision du conseil d'administration. Le comité examine également le rapport annuel sur les dons à l'échelle mondiale.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 15, 22, 23, 53
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 22, 23
SLF-4	Indicateurs – dons versés par l'entreprise et les employés	Rapport sur la durabilité – pages 22, 53
Intégration des facteurs ESG		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – pages 26. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 26 Responsabilités : Chacune de nos divisions de gestion d'actifs utilise une approche unique pour gérer l'intégration des facteurs ESG. <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil sur les placements durables surveille les activités de placement pertinentes de Gestion SLC et s'assure qu'elles respectent les principes de placement durable. Le conseil établit les priorités pour les thèmes de placement, et les secteurs d'activité clés et leurs industries spécifiques, qui requièrent une analyse approfondie par les experts des catégories d'actifs et d'autres membres des équipes de placement. Trois entités distinctes encadrent les activités de placement durable de MFS. Le MFS Sustainability Group (groupe de MFS sur la durabilité) établit la stratégie, appuie les progrès et alloue les ressources aux services. Le MFS Responsible Investing Committee (comité de MFS sur les placements responsables) examine la réglementation, s'assure du respect des codes de conduite et des engagements et veille au maintien des lignes directrices sur les placements responsables. Le MFS Proxy Voting Committee (comité de MFS sur le vote par procuration) surveille le vote et les activités d'engagement associées et est responsable du maintien des lignes directrices et des procédures. Placements mondiaux Sun Life (PMSL) a mis sur pied un comité de surveillance des placements (CSP) qui intègre les lignes directrices et les processus ESG à son cadre de gouvernance. PMSL considère l'intégration des facteurs ESG dans l'évaluation initiale et la surveillance continue des sous-conseillers. Dans notre division des Régimes collectifs de retraite (RCR), l'équipe Solutions placements a créé un cadre d'évaluation des facteurs ESG propriétaire qui permet d'évaluer chaque gestionnaire associé à la plateforme de placements de base. L'équipe incite également les gestionnaires à améliorer leur intégration des facteurs ESG et leurs pratiques de responsabilité. L'équipe Solutions placements est appuyée par le Centre international des placements, l'équipe de recherche interne de la Sun Life.
103-5	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 24, 26, 53
SLF-5	Analyse des facteurs ESG dans l'évaluation des obligations de société de première qualité gérées à l'interne dans le fonds général	Rapport sur la durabilité – pages 26, 53

Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Produits et placements durables		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 28. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 28 Responsabilités : Chacune de nos divisions de gestion d'actifs utilise une approche unique pour gérer les placements et produits durables. <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil sur les placements durables surveille les activités de placement pertinentes de Gestion SLC et s'assure qu'elles respectent les huit principes de placement durable. Le conseil établit les priorités pour les thèmes de placement, et les secteurs d'activité clés et leurs industries spécifiques, qui requièrent une analyse approfondie par les experts des catégories d'actifs et d'autres membres des équipes de placement. Les investissements dans les infrastructures sont gérés par une équipe de professionnels chevronnés – tous les nouveaux placements sont examinés et approuvés par des experts des catégories d'actifs et le premier directeur des placements de Gestion SLC. Trois entités distinctes encadrent les activités de placement durable de MFS. Le MFS Sustainability Group (groupe de MFS sur la durabilité) établit la stratégie, appuie les progrès et alloue les ressources aux services. Le MFS Responsible Investing Committee (comité de MFS sur les placements responsables) examine la réglementation, s'assure du respect des codes de conduite et des engagements et veille au maintien des lignes directrices sur les placements responsables. Le MFS Proxy Voting Committee (comité de MFS sur le vote par procuration) surveille le vote et les activités d'engagement associées et est responsable du maintien des lignes directrices et des procédures. À Placements mondiaux Sun Life (PMSL), le développement des produits est un travail d'équipe concerté, qui est encadré par une équipe de développement attitrée et supervisé par la direction. PMSL veut ainsi s'adapter à l'évolution des préférences des Clients, des marchés et des risques pour offrir aux investisseurs des choix et une valeur durable à long terme. Dans notre division des Régimes collectifs de retraite (RCR), l'approbation des fonds ajoutés à la plateforme de placements de base est encadrée par le Groupe d'examen des produits de placement (GEPP), équipe interfonctionnelle formée de professionnels chevronnés de divers services des RCR. Dans le cadre du processus de vérification diligente, l'intégration des facteurs ESG est prise en compte à l'échelle des gestionnaires et des fonds (en conformité avec le cadre d'évaluation des facteurs ESG des RCR). Le GEPP collabore aussi avec l'équipe Solutions placements des RCR pour déterminer les options de placements durables pouvant être ajoutées à la plateforme.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 24, 29, 30, 53
203-1	Investissements dans l'infrastructure et services soutenus	Rapport sur la durabilité – pages 29, 30
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 29, 30
SLF-6	Actif géré de placements durables	Rapport sur la durabilité – pages 29, 53
Orientation Client		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 32. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 32 Responsabilités : La responsabilité de l'expérience Client à la Sun Life est partagée par toutes les divisions.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 31, 33, 34, 54
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – page 33
SLF-7	Indicateurs de l'expérience Client	Rapport sur la durabilité – page 54
SLF-8	Indicateurs de résolution des problèmes	Rapport sur la durabilité – pages 34, 54
Gestion des talents		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 35. Périmètres – internes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 35 Responsabilités : Le vice-président général, premier directeur des ressources humaines et des communications, a le mandat de développer les talents et les compétences de notre effectif à la grandeur du globe et d'informer le conseil d'administration des progrès accomplis. Notre équipe de développement des talents à l'échelle mondiale met en œuvre des stratégies de formation et de perfectionnement, tandis que les divisions et les gestionnaires sont responsables de développer les compétences propres à leurs employés.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 36, 54
401-1	Nouveaux employés et taux de rotation du personnel	Taux de rotation du personnel – voir le Rapport sur la durabilité à la page 54
401-2	Programmes de perfectionnement des employés et d'aide à la transition	Rapport sur la durabilité – pages 35. Nous veillerons à communiquer des renseignements sur les programmes d'aide à la transition au cours des prochaines années.
SLF-9	Taux d'engagement des employés	Rapport sur la durabilité – pages 36, 54
SLF-10	Investissements dans la formation et le perfectionnement	Rapport sur la durabilité – pages 36, 54

Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Diversité, équité et inclusion		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 37. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 37 Responsabilité : Le Conseil sur la diversité et l'inclusion de la Sun Life soutient l'intégration de pratiques de diversité, d'équité et d'inclusion dans l'ensemble de l'entreprise. Composé de dirigeants de chaque division, le conseil fait la promotion d'une vaste gamme de programmes. Il influe également sur les lignes directrices et les pratiques liées à la diversité, l'équité et l'inclusion.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 38, 39, 54
405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	Rapport sur la durabilité – pages 39, 54. Répartition par groupes d'âge non disponible
405-2	Ratio du salaire de base et rémunération des femmes par rapport aux hommes	Rapport sur la durabilité – pages 39, 54
Changements climatiques et environnement		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 41. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – pages 41, 42 Responsabilités : La responsabilité environnementale est inscrite dans notre structure de gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration surveille la performance environnementale globale de la Sun Life, y compris en ce qui concerne les changements climatiques. • Notre équipe de direction ainsi qu'un groupe de travail supervisent nos progrès concernant nos cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) et d'autres cibles liées à l'environnement et ils en informent le conseil d'administration. • Notre vice-président principal, services d'affaires partagés, est responsable d'exécuter et de superviser nos projets environnementaux; il est membre de notre Conseil international sur la durabilité (CID). Le CID s'engage dans des projets environnementaux importants. • Un comité directeur attiré composé de hauts dirigeants guide la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la communication de l'information financière liée au changement climatique (GIFCC). La première directrice des affaires juridiques, qui relève directement du président et chef de la direction, préside le comité directeur, qui inclut des représentants des équipes de gestion du risque d'entreprise, des finances, de la gestion d'actifs et de la durabilité. • Le gestionnaire de notre portefeuille de placements immobiliers s'assure que les gestionnaires d'actifs collaborent avec nos gestionnaires d'immeubles pour exécuter des stratégies axées sur l'engagement des locataires, appliquer d'autres mesures de réduction des GES et de la consommation d'énergie et diminuer les frais d'exploitation. • Les organisations et fonctions comme la gestion d'actifs et la gestion du risque, et l'équipe de la durabilité, gèrent également des dossiers environnementaux.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 42, 43, 55, 56. Les objectifs de rendement liés aux cibles de réduction des GES et autres cibles environnementales sont pris en compte dans l'établissement de la rémunération incitative annuelle de certains dirigeants pour qui ces objectifs constituent des priorités clés.
201-2	Conséquences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Rapport sur la durabilité – pages 41, 45, 46. Réponse à la demande d'information annuelle du Carbon Disclosure Project (CDP)
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Rapport sur la durabilité – page 55
302-2	Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	Nous déclarons de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements d'affaires et aux placements immobiliers aux pages 55 et 56 du Rapport sur la durabilité.
302-3	Intensité énergétique	Rapport sur la durabilité – page 55. Comprend principalement la consommation énergétique au sein de l'organisation
305-1	Émissions directes de GES (niveau 1)	Rapport sur la durabilité – page 55. Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O. Les émissions de CO ₂ biogéniques ne sont pas prises en compte.
305-2	Émissions indirectes de GES (niveau 2)	Rapport sur la durabilité – page 55. Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O
305-3	Autres émissions indirectes de GES (niveau 3)	Rapport sur la durabilité – page 55. Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O. Les émissions de CO ₂ biogéniques ne sont pas prises en compte.
305-4	Intensité des émissions de GES	Rapport sur la durabilité – page 55. Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O
305-5	Réduction des émissions de GES	Rapport sur la durabilité – pages 43, 55. Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O

Indicateur GRI	Description	Renvoi/commentaires
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Gestion du risque		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 45. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – pages 45, 46 Responsabilités : Le conseil d'administration doit veiller à la gouvernance des risques à l'échelle de l'organisation. Sa principale responsabilité est de prendre des mesures pour s'assurer que des lignes directrices, des programmes et des pratiques de gestion du risque sont établis. Le comité de gestion du risque est un comité permanent du conseil d'administration. Sa tâche principale est d'aider le conseil à surveiller la gestion des risques courants et émergents pour l'ensemble de l'entreprise. Il doit s'assurer que des lignes directrices, des processus et des contrôles sont en place pour repérer et gérer les risques importants auxquels l'entreprise est exposée, et vérifier que celle-ci dispose d'un capital suffisant pour faire face à ces risques.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 46, 54
SLF-11	Employés qui ont suivi une formation sur le risque	Rapport sur la durabilité – page 54
Sécurité des données et protection des renseignements personnels		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – pages 47. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – page 47 Responsabilités : Le comité de gestion du risque du conseil d'administration reçoit un rapport trimestriel sur la gestion des cyberrisques et de la cybersécurité. Un rapport annuel est également soumis au conseil. Deux des six membres du comité ont obtenu un certificat en surveillance de la cybersécurité de la Carnegie Mellon University. Chaque année, le comité passe en revue les principes directeurs sur le risque lié à la sécurité. Si ces principes connaissent des changements importants, le comité peut aussi recommander que le conseil les examine. Le comité de la gouvernance, des placements et de la révision du conseil d'administration reçoit un rapport trimestriel de conformité à la réglementation portant sur le programme de protection des renseignements personnels de la Sun Life. Le groupe du risque d'entreprise passe en revue les principes directeurs de la Sun Life en matière de protection des renseignements personnels lors de son examen annuel du cadre de gestion du risque de non-conformité.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 48, 54
418-1	Plaintes fondées concernant des manquements à la protection des renseignements personnels et des pertes de données des Clients	Rapport sur la durabilité – pages 48, 54
Pratiques de gouvernance et d'éthique		
103-1	Explication des thèmes pertinents et des périmètres	Rapport sur la durabilité – page 49. Périmètres – internes et externes
103-2	Approche de gestion et éléments qui la composent	Rapport sur la durabilité – pages 49, 50 Responsabilités : Le conseil d'administration de la Sun Life veille à la bonne gestion de l'organisation et de ses activités. Le comité de la gouvernance, des placements et de la révision (CGPR) du conseil passe en revue l'efficacité des Règles de conduite, surveille la conformité aux Règles et rend compte annuellement des résultats de son examen au conseil. Chaque trimestre, le premier directeur de la conformité signale tout non-respect des Règles de conduite et vérifie nos mesures de contrôle et notre conformité avec le CGPR. L'équipe des affaires gouvernementales et de la réglementation de la Sun Life coordonne et dirige des discussions avec des représentants des gouvernements, des organismes de réglementation, des groupes de réflexion, des groupes de l'industrie, des leaders éclairés, des membres de la société civile et d'autres parties prenantes. Cette équipe dirigée par le vice-président, affaires gouvernementales, réglementation et durabilité, relève de la vice-présidente générale, affaires publiques et première directrice des affaires juridiques.
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	Rapport sur la durabilité – pages 50, 54
405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	Rapport sur la durabilité – pages 50, 54
415-1	Contributions politiques	Nous n'avons fait aucune contribution politique directe en 2020. Le comité d'action politique de la Sun Life (Sun Life PAC) aux États-Unis a déboursé 112 500 \$ US; ces sommes ont été recueillies par des employés.